

Extension du Schéma Directeur sur le secteur Sud Grésivaudan Contribution sur le champ de l'économie

1. Les points clés

- 12 470 emplois au RP 2006 (4% de l'emploi de la RUG)
- Un *profil économique* assez spécifique : une structure industrielle diversifiée (fabrication d'équipements électriques, plasturgie, industrie agro-alimentaire, bois et papier) ; un tissu économique hétérogène (une majorité de petites entreprises, mais de grands établissements employeurs, garants de la tradition industrielle du territoire et du savoir-faire qu'on lui reconnaît) ; un niveau de services aux entreprises déficient
- Une *dynamique économique* plutôt en retrait par rapport aux secteurs de la RUG, plombée par la baisse continue des effectifs industriels, potentiellement relancée par le dynamisme démographique et le développement de l'économie résidentielle ; mais en 2008, la *récession économique* n'épargne pas le territoire, qui perd la quasi-totalité des emplois créés en 2007
- une *offre en zones d'activités* morcelée, peu lisible, insuffisamment structurée et valorisée pour permettre au territoire d'attirer de nouvelles entreprises en tirant parti de ses nombreux *atouts* (accessibilité, cadre de vie, qualité du tissu économique, tradition et savoir-faire industriel)
- un *risque de spécialisation résidentielle* du territoire, des enjeux en matière *d'emploi*, de densification de *l'offre en commerces et services*, d'élévation du *potentiel fiscal* de l'intercommunalité pour financer le besoin en services publics, équipements et infrastructures
- *deux axes de développement économique* : le renforcement du secteur de l'économie résidentielle (commerce, construction, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale) ; la consolidation des secteurs de l'économie productive (industrie, BTP, services aux entreprises)

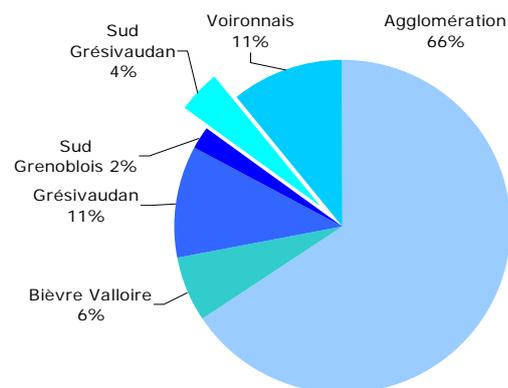
2. L'emploi et l'activité économique

Au dernier recensement de population, le territoire du Sud Grésivaudan¹ comptabilisait 12 470 emplois, soit un peu plus de 4% de l'emploi de la région urbaine grenobloise dans son ensemble.

Situation de l'emploi en 2006

Source INSEE RP 2006 Exploitation principale

Agglomération	207 570
Bièvre Valloire	19 500
Grésivaudan	34 670
Sud Grenoblois	7 090
Voironnais	34 020
Sud Grésivaudan	12 470
Région urbaine grenobloise	316 180

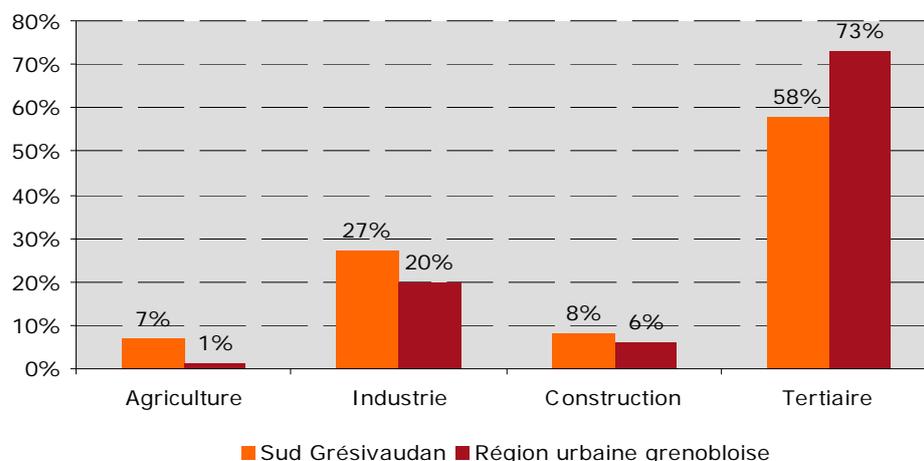


La répartition sectorielle de l'emploi montre un positionnement particulier du Sud Grésivaudan au sein de la Région urbaine grenobloise.

Bien que l'activité dominante reste le secteur tertiaire (plus d'un emploi sur deux), le poids relatif de l'agriculture, de l'industrie et de la construction est en effet relativement important au regard de la moyenne relevée au niveau de la Région urbaine grenobloise.

Emplois par secteurs d'activités

Source INSEE RP2006 Exploitation complémentaire lieu de travail



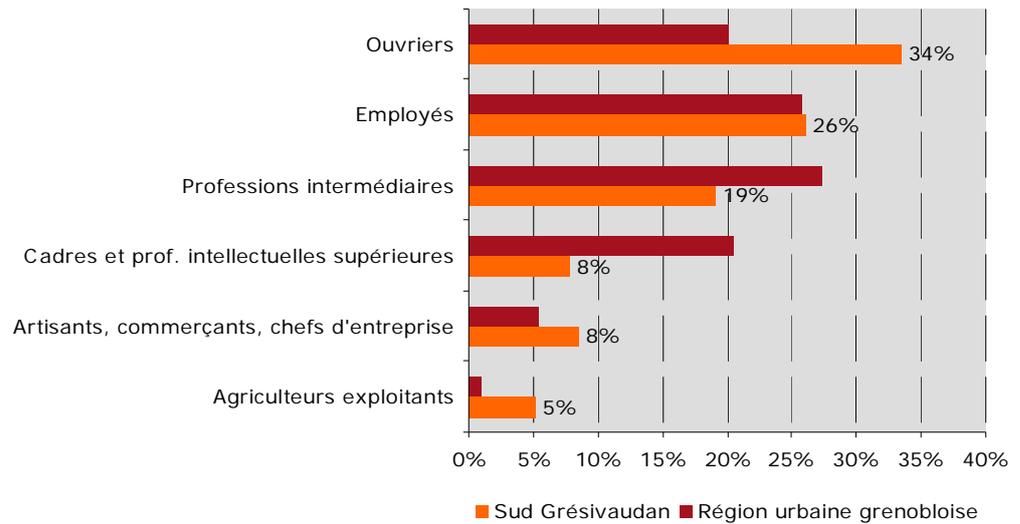
Cette configuration se retrouve au niveau de la composition socioprofessionnelle de l'emploi, avec une dominante des catégories ouvriers (34%) et employés (26%), au détriment des professions intermédiaires et, surtout, des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures (8%). Cette dernière catégorie se retrouve de façon beaucoup plus majoritaire au niveau de la région urbaine grenobloise dans son ensemble².

¹ Le territoire du Sud Grésivaudan se limite ici aux Communautés de Communes de Vinay, du Pays de Saint-Marcellin et de la Bourne à l'Isère. Il ne comprend pas les communes qui lui sont habituellement rattachées dans le cadre du périmètre d'étude au sens du Schéma Dirceteur, en l'occurrence La Rivière, Montaud, Saint-Quentin-sur-Isère, Poliénas, et Quincieu.

² Précisons toutefois que cette situation ne reflète pas nécessairement la composition sociale de la population résidant sur le territoire, en particulier du point de vue de l'arrivée de populations nouvelles sur le territoire (notamment depuis le dernier recensement de population) et du renouvellement de population en résultant.

Emplois par catégories socio-professionnelles

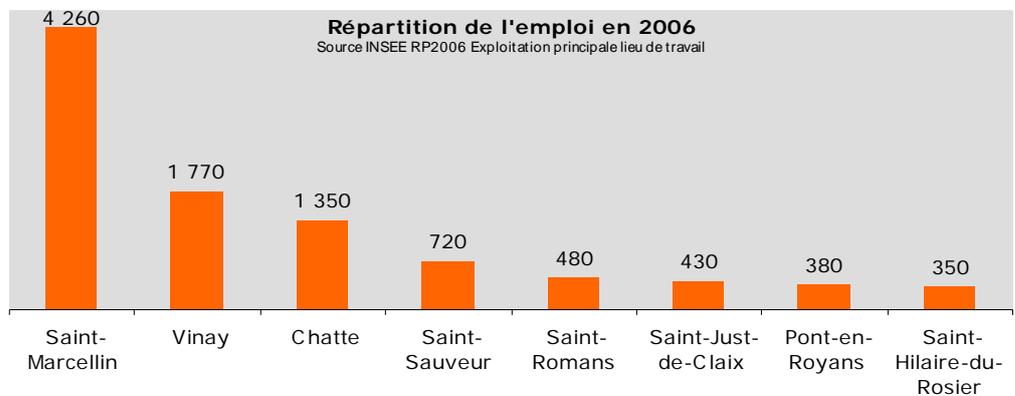
Source INSEE RP2006 Exploitation complémentaire lieu de travail



Sur le plan de la répartition géographique, l'emploi reste fortement polarisé. On peut ainsi distinguer :

- un pôle d'emploi principal, Saint Marcellin (4 260 emplois, soit un emploi sur trois)
- deux pôles intermédiaires, Vinay (1 770 emplois) et Chatte (1 350 emplois)
- trois zones d'emploi de 400 à 700 emplois (Saint-Sauveur, , Saint-Romans, Saint-Just-de-Claix)

Ensemble, ces six communes représentent plus de 70% de l'emploi du territoire du Sud Grésivaudan.

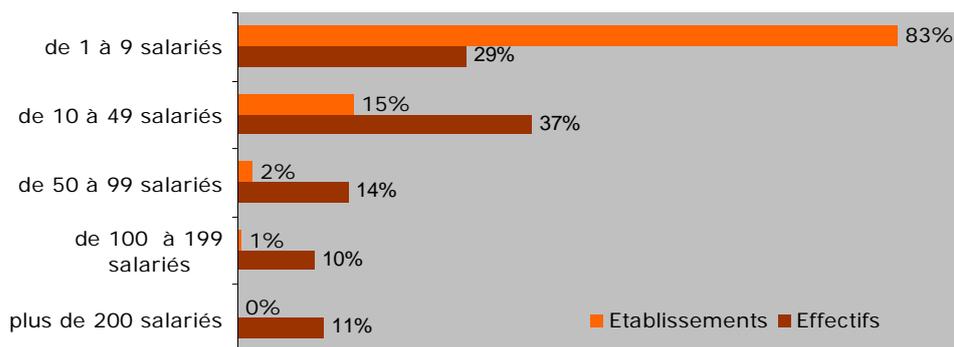


3. Le tissu économique

Le tissu économique du Sud Grésivaudan est majoritairement composé de petites entreprises (82% des établissements ont moins de 10 salariés).

On trouve cependant de grands établissements employeurs (plus de 100 salariés) qui regroupent plus de 20% des salariés du territoire : dans l'industrie agro-alimentaire (L'étoile du Vercors), la fabrication de matériel électrique (Arnould, Normabarre, Cotherm), la plasturgie (ITW Fastex France, Unidécor) mais aussi, plus classiquement, dans la grande distribution (Leclerc) et le secteur de la santé (Centre hospitalier de Saint Marcellin, Résidence d'accueil et de soin de Saint Sauveur).

Répartition des établissements par taille d'effectifs en 2007
Source UNEDIC 2007 - Estimation AURG



Secteurs d'activités avec des établissements de plus de 100 salariés

Source INSEE SIRENE 2007

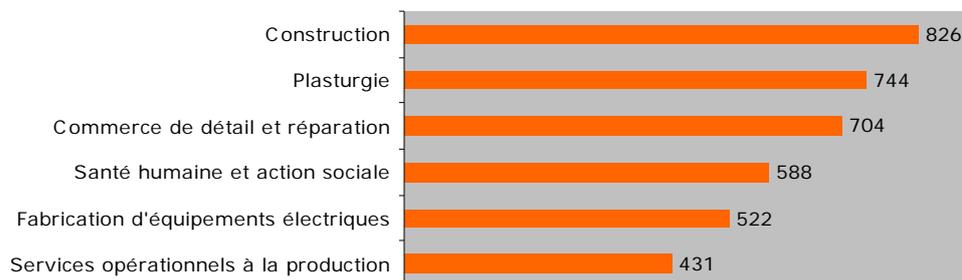
Industrie laitière	L'étoile du Vercors (Saint-Just-de-Claix)
Fabrication de matériel électrique	Arnould (Saint Marcellin, Pont-en-Royans), Normabarre (Saint Marcellin), Cotherm (Vinay)
Plasturgie	ITW Fastex France (Saint Marcellin), Unidécor (Saint Marcellin, Chatte)
Chaudronnerie nucléaire	SDMS (Saint Romans)
Commerce de détail	Leclerc (Chatte)
Santé, action sociale	Centre Hospitalier (Saint Marcellin), Résidence accueil et soin Le Perron (Saint Sauveur)

L'ensemble des entreprises implantées sur le territoire forment un tissu économique dynamique et diversifié, en lien notamment avec une tradition industrielle et des savoir-faire reconnus.

Le secteur d'activités dominant en termes d'effectifs est le secteur de la construction, avec 826 emplois salariés en 2008, suivi de la plasturgie, du commerce de détail, du secteur de la santé et de l'action sociale, de la fabrication d'équipements électriques, et des services aux entreprises (services opérationnels à la production).

Secteurs d'activités dominants en termes d'effectifs en 2008

Source UNEDIC - Effectifs au 31/12/2008 - Estimation AURG



4. Les spécificités économiques du territoire

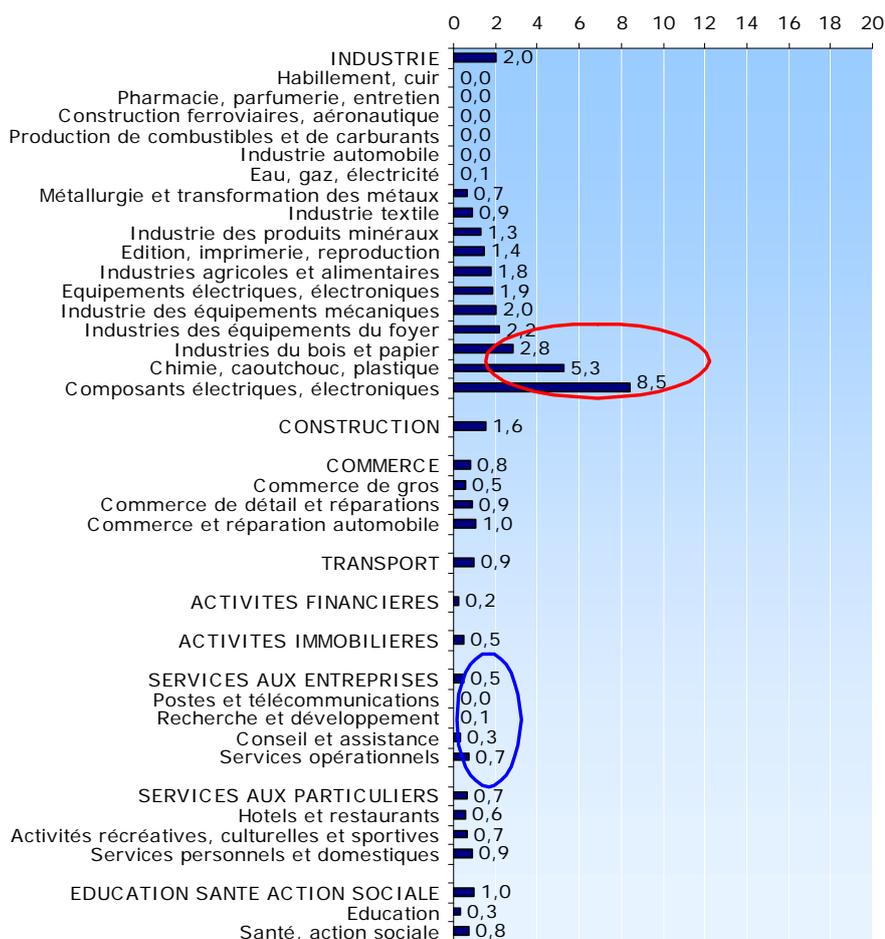
L'analyse des spécificités économiques du territoire à partir d'une approche plus fine des secteurs d'activités représentés permet d'appuyer le constat précédant, et de mettre en avant les forces et les faiblesses du territoire du Sud Grésivaudan.

Les spécificités économiques du Sud Grésivaudan en 2007

Source UNEDIC (données au 31/12) 2007/Estimation AURG - Spécificités par rapport à la moyenne nationale

L'indice de spécificité permet de mesurer la différence entre le poids d'une activité dans l'effectif salarié du secteur privé du territoire et le poids de cette même catégorie dans l'effectif salarié du secteur privé au niveau de la France dans son ensemble.

Un indice de spécificité supérieur à 1 indique que l'activité considérée est surreprésentée dans l'effectif salarié total par rapport à la moyenne nationale. S'il est inférieur à 1, l'activité est dite sous-représentée dans l'effectif salarié total par rapport à la moyenne nationale.



Le Sud Grésivaudan présente un profil économique marqué par une structure industrielle assez diversifiée et des branches d'industrie bien représentées. De tradition ancienne, **l'industrie** est polarisée autour de la production de composants électriques et électroniques (fabrication d'appareillage électrique), l'industrie de la chimie, caoutchouc, plastique (essentiellement l'activité de plasturgie), l'industrie du bois et papier ainsi que l'industrie des équipements du foyer. On retrouve les secteurs d'activités des grands établissements employeurs évoqués précédemment.

Le secteur de la **construction** est également relativement bien représenté.

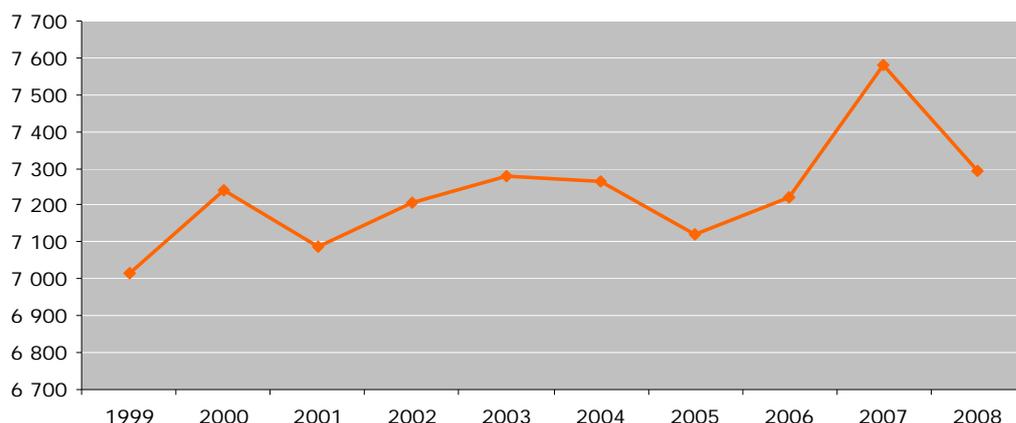
En revanche, le niveau de développement des **services aux entreprises** reste assez faible au regard de ce que l'on peut relever en moyenne nationale.

5. La dynamique économique du territoire

Après une période de croissance de l'emploi relativement soutenue entre 2005 et 2007, l'impact de la crise économique de 2008 sur le territoire du Sud Grésivaudan s'est traduit par un net retournement de tendance. En un an, le territoire a perdu presque 80% des emplois créés en 2007, une configuration que l'on retrouve au niveau de la France dans son ensemble, mais aussi dans la quasi-totalité des secteurs de la région urbaine grenobloise (le secteur de Bièvre-Valloire est la seule exception).

Evolution de l'emploi salarié privé entre 1999 et 2008

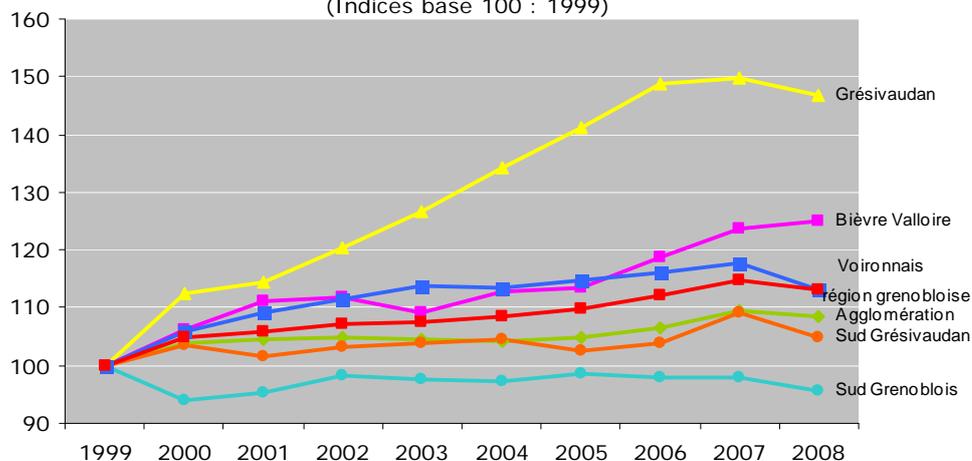
Source UNEDIC - Données au 31/12 de l'année de référence



Evolution de l'emploi salarié privé entre 1999 et 2008

Source UNEDIC - Données au 31/12 de l'année de référence

(Indices base 100 : 1999)



Globalement, la croissance de l'emploi salarié au cours des dix dernières années se situe ainsi aux alentours de 0.4% par an en moyenne, soit 280 emplois créés au total³. Une progression qui reste inférieure à la moyenne relevée au niveau de la

³ Cette évolution contraste avec les éléments mis en avant dans le cadre du Tableau de bord de l'Emploi et de la Formation réalisé par le Syndicat Mixte du Pays du Sud Grésivaudan. En la matière, il convient de garder à l'esprit que la présente note se base sur les données d'emploi au 31 décembre 2008 (date de publication : août 2009), alors que celles du tableau de bord de l'Emploi et de la Formation s'arrêtent au données d'emploi au 1^{er} janvier 2008. La différence est d'importance puisque c'est précisément au cours de l'année 2008 que les effets de la récession économique actuelle ont commencé à se faire sentir. Conformément aux intervalles de comparaison définis par l'UNEDIC lors de la publication de ses données, la période 1999/2008 telle que évoquée ici est donc une comparaison entre la situation de l'emploi entre fin 1999 (au 31/12) et fin 2008 (au 31/12), alors que les données du Tableau de bord de l'Emploi et de la Formation font référence à une comparaison entre début 1999 (au 1/01) et début 2008 (au 1/01). Il y a donc quasiment une année de décalage.

région urbaine grenobloise dans son ensemble (1.4% par an en moyenne), ainsi qu'à celle des autres secteurs de la RUG (à l'exception du Sud grenoblois qui enregistre une perte sèche sur la période).

Evolution des effectifs salariés du secteur privé entre 1999 et 2008

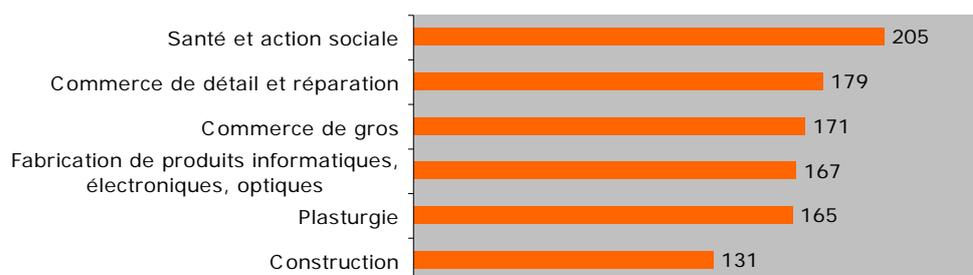
Source UNEDIC - Estimation AURG

	Effectifs au 31.12.2008	Evolution 1999-2008	
		en valeur	croissance annuelle moyenne
Agglomération	137 300	10 840	0,9%
Bièvre Valloire	12 460	2 500	2,5%
Grésivaudan	27 090	8 620	4,3%
Sud Grenoblois	4 740	-220	-0,5%
Voironnais	23 550	2 700	1,4%
Sud Grésivaudan	7 300	280	0,4%
Région urbaine grenobloise	213 050	24 810	1,4%

Parmi les secteurs les plus créateurs d'emploi entre 1999 et 2008 : le secteur de la santé et de l'action sociale, le commerce de détail, le commerce de gros, la fabrication de produits électroniques, le secteur de la plasturgie, la plasturgie.

Secteurs d'activités les plus créateurs d'emplois depuis 1999

Source UNEDIC - Estimation AURG



Parmi les secteurs d'activités en perte de vitesse depuis 1999, cinq sur six appartiennent au secteur de l'industrie.

Secteurs d'activités en perte de vitesse depuis 1999

Source UNEDIC - Estimation AURG



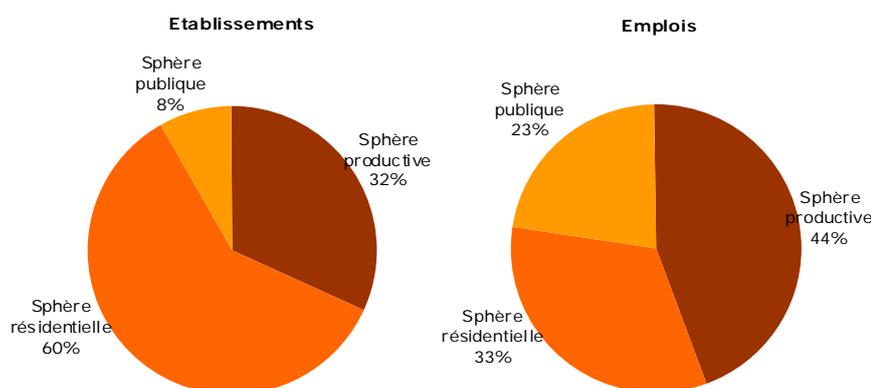
Sur la période plus récente, les effets de la crise économique ont en revanche plus particulièrement concerné le secteur de l'intérim, de la construction, et de l'industrie qui continue à perdre des effectifs.

Cette conjoncture ne doit pas occulter la dynamique de création d'emploi intervenue dans le secteur de l'économie résidentielle au cours des dix dernières années. Représentant près de six établissements sur dix et un tiers des emplois du territoire, ce secteur d'activités entièrement dédié à la consommation et à la satisfaction des

besoins des habitants et des touristes constitue en effet aujourd'hui un moteur essentiel de l'activité économique du Sud Grésivaudan. Un moteur alimenté à la fois par une démographie parmi les plus dynamiques de l'Isère, nourrie des migrations résidentielles, et par un vieillissement de la population à l'origine de besoins croissants dans de multiples secteurs d'activités (construction, commerce, services aux personnes, santé et action sociale, ...)⁴.

Répartition des établissements et des emplois par sphères économiques (2006)

Source : Pays du Sud Grésivaudan, *Tableau de bord Emploi Formation*, juillet 2009 (données INSEE/CLAP au 31/12/2006)



6. Les zones d'activités du territoire

Près de 20 à 25 sites composent l'offre en zones d'activités du territoire, pour une surface totale estimée à plus de 120 hectares⁵. Il s'agit plutôt de sites de petite taille, de 5 à 6 hectares en moyenne.

Seules quelques zones d'activités ont une surface totale supérieure à 10 hectares et peuvent prétendre à un rayonnement plus que local : La Gloriette (Chatte, 12 ha), La Maladière (Saint-Sauveur, 15 ha), Les Levées (Vinay, 16 ha) ou encore Vinay-Tréry (12 ha), qui reste à commercialiser. Parmi ces sites, certains présentent de bonnes qualités d'aménagement et environnementales (Chatte, Saint-Sauveur), d'autres sont à améliorer (Vinay). Enfin, si l'offre multi-sites des Espaces Royans (Saint-Just-de-Claix, Saint-Romans) représente globalement une surface de près de 17 hectares, elle reste peu exploitée et nécessiterait une politique de réhabilitation ainsi qu'un effort de promotion et de commercialisation pour prétendre à un positionnement « exogène ».

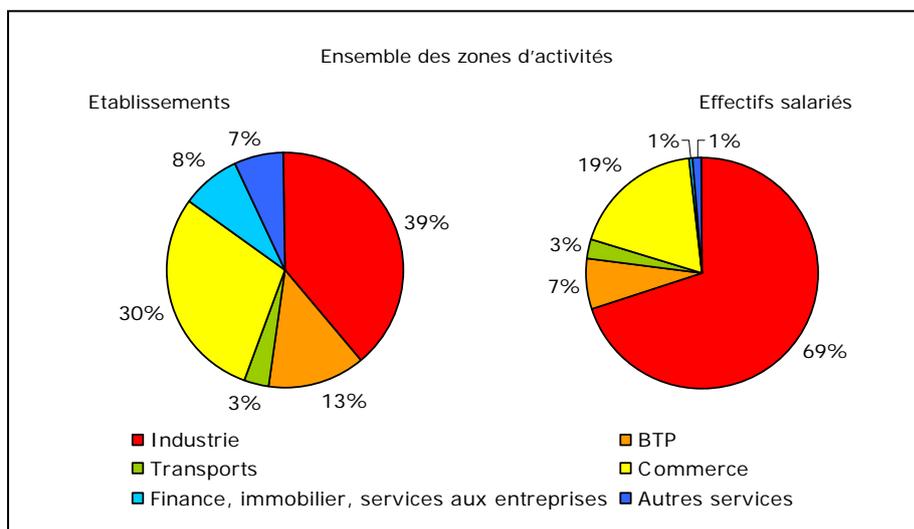
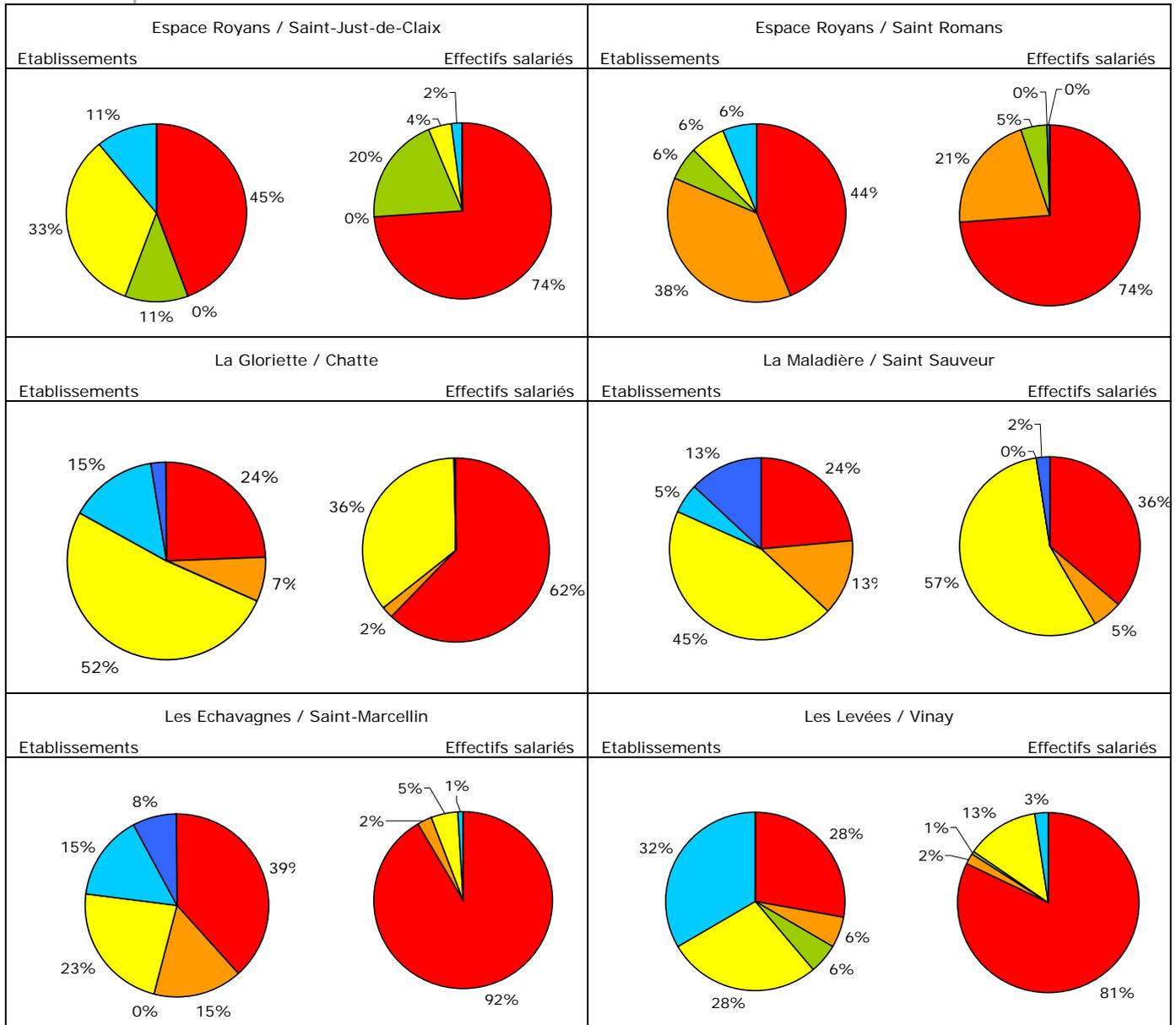
Globalement, les zones d'activités du territoire présentent un tissu économique assez diversifié, avec cependant un positionnement industriel plus affirmé, notamment en termes de poids d'effectifs (39% des établissements et 69% des effectifs salariés en moyenne). Le commerce (commerce de gros et de détail) vient en seconde position (30% des établissements implantés en zones d'activités et 19% des effectifs salariés), devant le BTP (13% des établissements et 7% des effectifs salariés), les services aux

⁴ Syndicat Mixte du Pays du Sud Grésivaudan, *Tableau de bord de l'Emploi et de la Formation*, n°1, juillet 2009.

⁵ INNO TSD, *Etude de requalification des espaces économiques du Sud Grésivaudan*, Rapport final préparé pour le Comité de Développement du Sud Grésivaudan, juillet 2001.

entreprises (8% des établissements et moins de 1% des effectifs salariés) et les autres services (services à la personne, santé et éducation sociale).

Tissu économique des zones d'activités du Sud Grésivaudan
Source : INSEE Sirène 2007 / Estimation AURG



Bien entendu, le positionnement individuel des sites est assez variable, notamment sur les deux extrêmes que représentent l'industrie et le commerce.

Ainsi, les Espaces Royans de Saint-Just-de-Claix et de Saint Romans, les Echavagnes à Saint Marcellin ou encore Les Levées à Vinay affichent une spécialisation industrielle supérieure à la moyenne, en lien avec une densité relative d'établissements industriels importante, ou bien avec la présence de grands établissements employeurs (Unidécors (plasturgie) sur La Gloriette, SDMS (chaudronnerie) sur l'Espace Royans de Saint Romans, Cotherm (fabrication de matériel électrique) sur Les Levées, ou encore SODED et ITW Fastex France (plasturgie) sur Les Echavagnes).

D'autres sites, en revanche, sont plutôt tournés vers le commerce, à l'instar de La Gloriette, à Chatte et de La Maladière, à Saint Sauveur.

Signalons enfin une certaine surreprésentation des activités de services (services aux entreprises notamment), dans les zones d'activités de La Gloriette, de La Maladière, des Echavagnes et des Levées.

A l'échelle du département de l'Isère, le territoire du Sud Grésivaudan est placé au cœur d'une offre en zones d'activités relativement bien identifiée :

- de grands parcs industriels et logistiques le long de la Vallée du Rhône, sur l'axe Lyon Marseille, en périphérie des agglomérations de Lyon et de Vienne ;
- des zones d'activités industrielles et/ou tertiaires (parcs d'affaires) plus traditionnelles sur l'axe nord-sud de l'Isère Rhodanienne, le long des infrastructures autoroutières, ferroviaires et fluviales ;
- des zones d'activités dédiées à l'industrie et à la logistique en Centre Isère, dans la plaine de Bièvre (Grenoble Air-Parc, Bièvre Est) ;
- des parcs industriels, scientifiques et technologiques de renommée (Centr'Alp, Inovalée, Polygone scientifique, Parc technologique de Crolles-Bernin), un centre d'affaires (Europole) dans l'agglomération de Grenoble.

Dans ce paysage, l'offre du territoire en termes de sites d'accueil d'activités économiques demeure peu lisible, alors que le Sud Grésivaudan dispose de nombreux atouts : une très bonne desserte autoroutière (deux échangeurs sur l'A49, à Saint Marcellin et à Vinay), un environnement et un cadre de vie agréable, un tissu économique dense et diversifié, une tradition et un savoir-faire industriel reconnu. Mais l'offre en zones d'activités n'est sans doute pas assez structurée et valorisée pour attirer les entreprises susceptibles de s'implanter sur le territoire. Un déficit d'image auquel se surajoute une tendance à la dissémination des zones d'activités et au mitage des espaces nuisibles à la qualité paysagère du territoire⁶.

⁶ INNO TSD, *Etude de requalification des espaces économiques du Sud Grésivaudan*, Rapport final préparé pour le Comité de Développement du Sud Grésivaudan, juillet 2001.

7. Quels enjeux en matière de développement économique ?

Fort d'un environnement naturel de grande qualité, d'un cadre de vie attractif et d'une situation géographique qui le place à proximité des principaux bassins d'emploi du département (Valence d'un côté, Grenoble et Voiron de l'autre) et des grands axes de communication qui les desservent, le territoire du Sud-Grésivaudan n'échappe pas au phénomène de périurbanisation qui touche la Région urbaine grenobloise depuis une trentaine d'années. Sur la période la plus récente, on constate même une accélération de la dynamique résidentielle.

A bien des égards, la croissance démographique du territoire, via notamment un solde migratoire positif, est un facteur de dynamisme pour son développement ; mais sans une croissance parallèle de l'activité et de l'emploi, elle constitue potentiellement un risque important de spécialisation du territoire sur une dimension purement résidentielle.

Densifier l'offre en commerces et services à la personne sur l'ensemble du territoire, donner aux actifs résidants la possibilité de travailler sur place quels que soient leurs niveaux de qualification et, plus globalement, élever le potentiel fiscal des communes et/ou de l'intercommunalité à mesure que la demande en services publics, en équipements et en infrastructures augmente sont alors autant d'enjeux majeurs pour inscrire le territoire dans une logique de développement durable.

Le renforcement du secteur de l'économie résidentielle constitue un premier axe de développement à privilégier. Il répond à la nécessité, pour le territoire, de se mettre en capacité de satisfaire les besoins quotidiens (alimentaires ou non) de la population, tout en permettant de dégager un volume d'emploi important et diversifié sur le plan des niveaux de qualification requis. Et il peut bénéficier de l'évolution récente des modes de consommation (retour vers les commerces et services de proximité, exigences fortes en matière de rapport qualité/prix,...), des besoins croissants et nouveaux en matière de services à la personne (progression du travail féminin, vieillissement de la population, ...) et de l'arrivée d'une population au profil socioprofessionnel élevé et/ou au pouvoir d'achat plus important.

La consolidation des secteurs de l'économie productive et concurrentielle du territoire est le second axe de progrès à appuyer. Composante essentielle d'une vraie stratégie de développement durable, elle relève d'une dynamique de croissance qui soit toute à la fois endogène, nourrie de l'esprit d'entreprise des acteurs et des conditions offertes localement, et exogène, à partir d'une démarche volontariste de construction et d'affirmation de l'avantage comparatif du territoire dans l'environnement concurrentiel de la Région urbaine grenobloise. En la matière, un tissu industriel dense et diversifié, des savoir-faire reconnus, un environnement et une accessibilité attractifs sont autant d'atouts favorables au territoire, mais l'absence d'une offre globale (à la fois complémentaire et hiérarchisée en fonction des besoins « endogènes » et « exogènes ») en matière de zones d'activités, combinée à un déficit de promotion du territoire, restent un facteur limitant important, sinon déterminant.

Un enjeu qui soulève nécessairement d'autres questions, tout aussi importantes : comment concilier le développement d'espaces d'activités supplémentaires avec le maintien de l'équilibre et de l'harmonie du territoire et la préservation des espaces naturels et agricoles ? Quelles sont les possibilités pour le territoire de bénéficier des retombées de la dynamique iséroise, et notamment de Grenoble, en matière d'accueil d'entreprises ? Plus globalement, comment harmoniser les ambitions de chaque collectivité au sein d'une stratégie organisée des espaces d'activités ?

